

**LES COLLÈGES, LES INSTITUTS ET LES COLLECTIVITÉS,  
PARTENAIRES DANS LE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE DES MILIEUX RURAUX**

**MÉMOIRE DE L'ACCC PRÉSENTÉ AU COMITÉ PERMANENT DES  
AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE**

---

**Présenté par :** Association des collèges communautaires du Canada  
1223, rue Michael Nord, bureau 200  
Ottawa (Ontario) K1J 7T2  
Tél.: 613-746-2222  
[www.accc.ca](http://www.accc.ca)

**Date:** Mars 2010

## L'Association des collèges communautaires du Canada

L'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) est heureuse de la possibilité qui lui est offerte de présenter ses commentaires au Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie dans le cadre de son étude sur la question de l'accessibilité à l'éducation postsecondaire au Canada.

L'ACCC est la voix nationale et internationale des 150 collèges, instituts, collèges universitaires, écoles polytechniques et cégeps du Canada.<sup>1</sup> Grâce à un effectif de 1,5 million d'apprenants et 60 000 enseignants répartis dans des campus de plus d'un millier de collectivités, ces établissements attirent des étudiants de tous les secteurs socio-économiques et forment des diplômés ayant les compétences de haut niveau essentielles pour assurer la croissance et la productivité économiques du Canada. La vaste majorité des diplômés des collèges trouvent un emploi dans leur domaine de choix en moins de six mois.

Les collèges sont des éducateurs de choix lorsqu'il s'agit de fournir des compétences de haut niveau. Sensibles aux besoins des employeurs et étant à la fine pointe de la définition des compétences, des tendances économiques et de l'évolution des marchés, les collèges sollicitent continuellement l'apport des entreprises et de l'industrie dans l'élaboration de leurs programmes d'études par le biais de comités consultatifs de programmes. Les collèges encouragent la création et la viabilité des entreprises en élargissant le bassin de talents locaux, en recyclant les employés déplacés, en dispensant une formation personnalisée et en offrant un soutien pour la recherche appliquée et le développement aux entreprises locales. Ils contribuent à offrir des programmes d'enseignement et de formation variés destinés à répondre aux différents besoins des apprenants autochtones ou des groupes défavorisés.

L'ACCC souhaite éclairer les membres du comité au sujet des principaux rôles que joue notre réseau national de collèges pour faciliter l'accès aux études postsecondaires au Canada, en particulier dans les collectivités rurales, éloignées et nordiques.

### Tirer profit de l'expertise des collèges

Les collèges sont fermement enracinés dans les collectivités rurales et éloignées qu'ils servent et ils sont considérés comme le point central pour mobiliser la collectivité et contribuer au bien-être socio-économique local. Individuellement et à titre de réseau pancanadien par le biais de l'ACCC, ces établissements représentent une ressource précieuse pour offrir aux Canadiens qui vivent dans les collectivités rurales et éloignées un accès équitable aux études postsecondaires et à la formation professionnelle.

*Le Northern Alberta Institute of Technology et le Red River College offrent des laboratoires de formation mobiles pour amener la formation dans les collectivités rurales et éloignées. Une grande variété de programmes sont offerts, dont : technicien en service automobile, menuiserie, électricien, usinage, plomberie, soudage et mécanique industrielle.*

Même si les collèges canadiens ont beaucoup de points en commun, les réalités très diversifiées du Canada rural créent nécessairement des différences au niveau de l'orientation des établissements et de leurs défis organisationnels. En milieu rural, les collèges sont souvent les seuls établissements

---

<sup>1</sup> Dans le présent document, le terme «collèges» désigne collectivement les collèges communautaires, instituts, collèges universitaires, écoles polytechniques et cégeps.

d'enseignement postsecondaire dans la région et ils jouent un rôle clé pour favoriser une stratégie de revitalisation rurale solide fondée sur le développement économique local et régional.

Pour préserver la qualité de vie dans les collectivités rurales et les petites villes, il faut établir une base solide pour attirer l'activité économique, garder les résidents dans la région et appuyer les collectivités. La santé et la vitalité des collectivités rurales et nordiques dépendront des priorités stratégiques fédérales et provinciales visant à atténuer les inégalités découlant des différences géographiques, démographiques, sociales et économiques, tout en appuyant le développement durable des collectivités.

Même si le gouvernement fédéral a fait des efforts considérables pour réduire les obstacles et les défis à l'élaboration des politiques rurales, il n'a pas pleinement saisi le rôle important que les collèges et les collectivités peuvent jouer ensemble pour répondre aux besoins socio-économiques des collectivités rurales et éloignées du Canada.

### **Compétences de haut niveau et développement rural**

L'éducation est une condition préalable essentielle non seulement pour assurer la compétitivité et la prospérité, mais également pour faciliter l'intégration des personnes défavorisées au sein de l'économie. La clé du développement économique et social des collectivités rurales et éloignées repose sur les connaissances et les compétences du capital humain.

Les collèges en milieu rural sont confrontés à de nombreux défis, notamment en raison de la complexité des collectivités rurales et éloignées du Canada et des caractéristiques des populations desservies. Par exemple :

la nécessité d'offrir des services aux étudiants pour les aider à persévérer et à terminer leur programme d'études, y compris des services d'évaluation des compétences, d'orientation et de transition, et des programmes de mentorat;

la complexité et la fragmentation du financement : les établissements doivent assembler des sources de financement dont les critères d'admissibilité sont différents selon les apprenants auxquels elles sont destinées (par exemple, les fonds destinés au développement des ressources humaines autochtones, l'aide sociale, les fonds provinciaux/territoriaux et fédéraux, les bandes et les conseils tribaux, etc.);

l'absence d'appuis suffisants non seulement pour les apprenants autochtones individuels, mais également pour les collèges autochtones qui jouent un rôle essentiel auprès de leurs collectivités respectives et en partenariat avec les établissements d'enseignement publics; et

des ressources insuffisantes pour l'enseignement assisté ou dispensé par la technologie et l'accès limité aux services à large bande : les apprenants défavorisés dans les régions rurales et éloignées n'ont souvent pas l'accès ni les compétences nécessaires pour utiliser les technologies offertes par le biais des Centre d'accès communautaire d'Industrie Canada qu'on trouve dans beaucoup de régions du pays (dont beaucoup sont dans des collèges).

De plus, les pénuries croissantes de main-d'œuvre, les faibles niveaux d'instruction des adultes, le taux de décrochage élevé chez les jeunes, les besoins en éducation d'une population autochtone en croissance rapide et le virage vers une économie axée sur le savoir obligeront les collèges ruraux à offrir des programmes d'études plus complexes, notamment à élargir les possibilités pour assurer la formation à distance et l'apprentissage assisté par la technologie. L'expansion nécessaire des possibilités de formation à distance et d'apprentissage assisté par la technologie augmentera le fardeau imposé sur les capacités financières et les ressources humaines des collèges ruraux.

Avant la récession, les longues listes d'attente de candidats qualifiés pour poursuivre des études collégiales empêchaient des milliers d'apprenants d'acquérir les compétences de haut niveau nécessaires pour obtenir un emploi. Les listes d'attente sont encore plus longues aujourd'hui, alors les nouveaux chômeurs convergent vers les collèges pour perfectionner leurs compétences. L'automne dernier, les inscriptions ont augmenté en flèche, certains collèges signalant des hausses de plus de 20 p. cent. La capacité d'accueil limitée des collèges demeure une triste réalité.

Les investissements des programmes de relance et ceux du Programme d'infrastructure du savoir ont fait une différence. Malgré ses avantages, le Programme d'infrastructure du savoir n'a pas su assurer la croissance de la capacité des collèges à des niveaux suffisants pour répondre aux besoins des employeurs.

L'élargissement de l'accès aux compétences de haut niveau en renforçant les capacités des collèges est une étape nécessaire pour garantir la mise en place d'infrastructures durables pour les compétences en milieu rural et urbain.

### **Soutien aux étudiants des Premières nations et Inuits de niveau postsecondaire**

Le Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire d'Affaires indiennes et du Nord canadien plafonne les hausses de l'aide à 2 p. cent par année depuis 1996. D'après une étude commandée par l'Assemblée des Premières nations, 10 589 étudiants admissibles qui avaient terminé leurs études secondaires n'ont pu recevoir une aide pour poursuivre leurs études postsecondaires entre 2001 et 2006. Chaque année, environ 3 000 autres étudiants se voient refuser l'accès.

Cette vision à court terme des plafonds de financement est difficile à comprendre. Ces jeunes et ces adultes ont terminé leurs études secondaires et ils sont prêts à acquérir les compétences de haut niveau nécessaires pour l'emploi et à servir de modèles pour les autres. À la place, ils languissent et se déqualifient en attendant, et leur incapacité d'accéder aux études postsecondaires en décourage d'autres de suivre leurs traces.

Une occasion de favoriser l'autonomie économique des Premières nations et des Inuits a été gaspillée, tout en maintenant le lien de dépendance.

Les collèges et les instituts, tant ceux qui s'adressent à la population en général que ceux qui s'adressent aux Autochtones, collaborent pour former des partenariats avec les communautés autochtones dans le but d'offrir les services d'éducation, de formation et d'acquisition de compétences qui permettent aux Autochtones de contribuer au développement économique et social des communautés autochtones et de l'ensemble du Canada.

*Dans le but de réagir face aux faibles taux d'achèvement d'études secondaires et de participation des jeunes Autochtones au niveau postsecondaire, le College of New Caledonia a mis sur pied le Projet de mentorat des jeunes Autochtones en partenariat avec le Carrier Sekani Tribal Council. Ce programme aide les jeunes Autochtones à atteindre leurs objectifs de carrière et de formation et les prépare à jouer des rôles de chef de file dans leur carrière de choix, dans leur collectivité et dans leur vie personnelle. Ce programme d'une durée de huit mois vise à : fournir une orientation et une formation dans les communications et le travail d'équipe ainsi que jouer un rôle de mentorat pour 40 jeunes Autochtones, jumeler 20 jeunes Autochtones du secondaire avec 20 étudiants autochtones du postsecondaire, et appuyer les mentors et les participants du secondaire tout au long du projet.*

Les collèges sont très efficaces pour attirer, appuyer et aider les apprenants Autochtones à obtenir leur diplôme. Avec des ressources suffisantes, ils pourraient faire beaucoup plus. Les réalités démographiques exigent que chaque personne capable de contribuer ait la possibilité d'acquérir des compétences de haut niveau et, éventuellement, de trouver un emploi.

### **L'importance de l'innovation**

Depuis plusieurs années maintenant, l'ACCC et ses collèges ruraux membres entretiennent de façon proactive des liens avec le gouvernement fédéral dans le but de promouvoir le développement et la diversification du Canada rural, de coordonner des activités économiques durables dans les collectivités rurales et de veiller à ce que les intérêts du Canada rural soient reflétés dans la prise de décisions à l'échelle nationale.

Les investissements du gouvernement fédéral dans la recherche au cours de la dernière décennie ont très largement été dirigés vers la recherche fondamentale ou la découverte, alors que très peu d'aide a été allouée à la recherche appliquée à des fins de commercialisation. Cette réalité est de plus en plus reconnue comme étant un obstacle à une forte culture d'innovation et à la diffusion des nouvelles technologies au Canada.

Les investissements dans la recherche fondamentale peuvent contribuer à l'économie à plus long terme. Toutefois, dans cette volonté continue du Canada d'explorer les limites extrêmes du savoir, nous avons laissé tomber les besoins actuels, négligeant le côté pratique des procédés d'affaires et de l'amélioration continue, qui sont au cœur même de la productivité.

Nos petites et moyennes entreprises (PME) sont de loin les principaux contributeurs à la croissance de l'emploi au Canada. Ces entreprises, en particulier dans les régions rurales et éloignées, se tournent régulièrement vers les collèges locaux pour trouver réponse à leurs besoins d'innovation et de recherche et développement au niveau des produits et des procédés.

Les collèges ont pour mandat d'appuyer le développement économique et d'offrir des programmes qui répondent aux besoins économiques de leur région. Ils effectuent et font participer leurs étudiants à des activités de recherche appliquée et de développement qui permettent aux entreprises d'améliorer ou de mettre au point de nouveaux ou meilleurs produits, procédés et services, favorisant ainsi la commercialisation, le transfert de technologies et la productivité. Le jumelage entre les compétences avancées des enseignants et des étudiants et la recherche au stade de la commercialisation a été démontré et il est dynamique.

*En intégrant les systèmes de localisation mondiale (GPS), les systèmes d'information mondiale et les interventions d'urgence aux appels 911 dans la municipalité rurale de Buckland, le Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology (SIAS) améliore davantage les interventions d'urgence dans les collectivités rurales. Dans ces régions, la localisation des appels 911 produit généralement un «descriptif de lieu» au lieu d'une adresse précise. En combinant les technologies, le SIAS et ses partenaires industriels ont dressé la carte de l'ensemble de la municipalité et intégré les résultats à une base de données permettant au personnel affecté aux urgences d'obtenir le trajet le plus direct pour se rendre dans des endroits critiques.*

Les collèges sont le mécanisme naturel par le biais duquel le gouvernement fédéral peut appuyer les PME du Canada. Avec 150 collèges répartis dans 1 000 collectivités, aucune autre infrastructure institutionnelle n'a cet impact ni la même portée en milieu rural et urbain.

De plus, à titre de futurs employeurs et employés, les étudiants des collèges du Canada, sous la direction de leurs enseignants, devraient pouvoir participer vigoureusement aux activités d'innovation et de recherche appliquée. Cet élément est essentiel pour aider les collèges à réaliser leur mandat, qui consiste à favoriser l'atteinte d'un équilibre entre le talent créateur et pratique, et à former des personnes hautement qualifiées ayant les compétences de haut niveau et l'instinct d'innovation nécessaires pour combler l'écart de productivité du Canada et contribuer au développement économique et à la durabilité des collectivités rurales et éloignées.

Le moment est venu pour le Canada d'examiner ses importants investissements dans la recherche de la perspective des PME. Le Canada doit équilibrer ses investissements en recherche de façon plus équitable entre l'aide pour la recherche menant à des découvertes majeures et l'aide pour les partenariats entre les collèges et l'industrie. Il n'est pas étonnant que, même si le Canada investit des sommes de plus en plus importantes dans la recherche menant à des découvertes, notre écart de productivité augmente.

### **Perspectives pour une participation fédérale**

Les gouvernements doivent cesser de sous-estimer l'impact positif considérable que les collèges en milieu rural peuvent avoir au sein de leur région et commencer à examiner les possibilités de partenariat en vue de s'assurer que les collectivités rurales et éloignées ne sont pas laissées de côté et qu'elles puissent contribuer pleinement à la croissance et à la stabilité de notre pays.

#### **Infrastructure**

Établir un fonds d'infrastructure et d'équipement pour les collèges doté d'un montant suffisant pour répondre aux besoins de compétences de haut niveau de l'économie. Pendant la période 2010-2014, investir 500 millions de dollars par année selon une formule de coûts partagés avec les provinces et les territoires.

#### **Apprenants des Premières nations et Inuits**

Accroître le financement pour le Programme de soutien aux étudiants de niveau postsecondaire d'Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC) pour tenir compte du nombre croissant d'apprenants Inuits et des Premières nations qui ont besoin d'aide financière pour poursuivre des études postsecondaires.

#### **Recherche appliquée, développement de produits et commercialisation**

Majorer de 5 p. cent le financement fédéral accordé à la recherche et consacrer ce montant additionnel aux projets de recherche appliquée, de développement de produits, de transfert de technologies et de commercialisation des collèges avec de leurs partenaires du secteur privé.